

## SANTÉ

## Elles sont les oubliés du Ségur de la santé

**LENS/LIÉVIN** À l'APEI de Lens, qui travaille aux côtés des personnes en situation de handicap, les salariés ne sont pas concernés par l'augmentation de salaire prévue dans le cadre du Ségur de la santé. De quoi susciter quelques interrogations

HUGO DUPRIEZ

**S**i son annonce avait suscité une grande attente pour les soignants, le Ségur de la santé est, finalement, loin de contenter tout le monde. Et pour cause, si Olivier Véran, ministre de la Santé, avait annoncé une revalorisation salariale, à hauteur de 183 euros par mois, des personnels soignants, celle-ci ne concerne pas les salariés de l'APEI de Lens. « Nous sommes toutes passionnées par notre travail. Je pense que l'État n'a pas conscience que l'on travaille avec un public fragile, peste Christelle Grégor, accompagnant éducatif et social étue au CSE de l'établissement. Nous sommes également des soignants, nous avons dû gérer la même crise que nos collègues travaillant dans les Ehpad. Mais aujourd'hui, nous ne sommes pas récompensées. »

Une revendication que soutient Thomas Delreux, directeur général de l'APEI. « On tient à soutenir nos salariés, c'est une injustice que tout le monde ne soit pas jugé de la même façon. D'ailleurs, on entendait parler des Ehpad à la télévision mais très peu des lieux de vies accueillant les personnes handicapées. » Avant de poursuivre. « Finalement, après

183

Lors de l'annonce du Ségur de la santé, Olivier Véran, ministre de la Santé, avait annoncé une hausse de 183 euros nets par mois pour les soignants.

quelques protestations, l'État semble avoir élargi son cercle de bénéficiaires. Pourtant, seule une partie de notre effectif est concernée par cette revalorisation. Notre personnel s'est tellement mobilisé pour faire face à la crise, qu'il est inconcevable qu'il y ait des différences de salaires. Cela va à l'encontre de notre convention collective », poursuit-il.

**UNE DURE ÉPREUVE À SURMONTER**

Et pour cause, alors qu'un cluster avait été découvert dans l'une des parties de l'établissement qui accueille 54 résidents, tout le personnel s'était uni. « C'était une période très compliquée, nous venions au travail avec la peur d'attraper et



Durant la crise sanitaire, la vie quotidienne a été bouleversée dans cette unité de vie du foyer d'accueil médicalisé La Marolle de Liévin.

de transmettre le virus, se remémore Magalie Lécaille, aide médico-psychologique et étue du CSE. Nous devions changer de tenue et enfiler deux paires de gants entre chaque chambre. C'était une épreuve très difficile à surmonter durant laquelle nous avons dû repenser nos manières de travailler. » Et très vite, une vaste chaîne de solidarité s'est créée. « On s'est tous montré très solidaires. On s'est rendu compte que tout le monde était essentiel, poursuit Christelle Grégor. Il a fallu une grande unité entre les soignants, certains, qu'ils soient agents d'entretiens ou gérant des espaces verts, ont même donné un coup de main en cuisine pour confectionner plus de 200 repas par jour. »

Tous espèrent désormais une issue positive, une juste récompense après les nombreux efforts fournis. ■

**QUESTIONS À...**

**THOMAS DELREUX**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APEI

**« On se demande si l'on pourra encore recruter »**

Que pourrait-il se passer si vos salariés ne bénéficiaient pas de l'augmentation ? On me pose souvent cette question. C'est compliqué pour nous de nous projeter. 189 euros

par mois, ce n'est pas rien. On se demande si nous pourrions recruter. Une personne qui aura la même compétence, la même responsabilité et le même cursus sera moins bien payée chez nous que dans l'hôpital public. Ce sera compliqué d'attirer du personnel, ça nous inquiète grandement.

Justement, aujourd'hui à l'apei existe-t-il une égalité devant les salaires ?

Oui, c'est l'un des fondements de notre association et de sa convention collective. On garantit à tous les mêmes salaires.

Sans le Ségur, est-il envisageable de voir une augmentation de salaire à l'apei ?

C'est très compliqué car nous sommes une association. J'ai déjà fait quelques calculs, si l'on donnait une augmentation de 189 euros à tout le personnel cela coûterait 1,5 million d'euros. C'est énorme sachant que notre budget annuel est de 23 millions d'euros et que 70 % de celui-ci est consacré à la masse salariale. Sans dotation de l'État, on ne pourra pas suivre. Si demain on nous demande d'augmenter les salaires en gardant le même budget je ne sais pas comment on pourrait s'en sortir. Il faudrait sans doute diminuer l'effectif. Heureusement, ce n'est pas à l'ordre du jour, nous voulons garder la totalité d'un effectif solidaire et qui s'est battu vaillamment pour vaincre le Covid.